



## Message de vos secrétaires de concours

La saison des concours arrive à grands pas et cela signifie que vos secrétaires de concours travaillent déjà pour s'assurer que vos factures de concours et autres formulaires seront prêts à temps pour le premier circuit de l'Association Québécoise Quarter Horse.

Cette année, nous avons eu l'idée de vous faire un rappel concernant ce qu'il vous faut prévoir avant de vous présenter au secrétariat lors des concours. Nous espérons que ces informations aideront les nouveaux compétiteurs comme les anciens à être prêts lorsqu'il sera temps pour eux de faire leurs inscriptions. Nous voulons nous assurer que celles-ci se fassent le plus efficacement possible. Voici donc une liste des choses à ne pas oublier quand vous viendrez vous inscrire :

1. **Renouvellement des cartes de membre** : La première chose dont les concurrents doivent tenir compte est que le début d'une nouvelle année signifie qu'ils devront renouveler leurs cartes de membre. Veuillez vous assurer que votre carte de membre de l'AQHA est toujours valide avant de vous présenter au premier concours de la saison. Vous pouvez renouveler votre adhésion en ligne, et si vous ne recevez pas votre nouvelle carte à temps pour le concours, vous pouvez simplement imprimer votre reçu afin de nous prouver que vous avez bien payé les frais d'adhésion. Si vous devez renouveler votre carte de membre AQHA durant le concours, nous pouvons vous aider à le faire. Veuillez cependant noter que cette carte doit être payée en argent américain et qu'il vous faudra donc prévoir une carte de crédit. Par ailleurs, les participants désirant accumuler des points afin d'être éligible au championnat de fin d'année ou pouvoir remporter des bourses dans les épreuves AQQH devront également se procurer une carte de membre de l'AQQH. Nous vous conseillons fortement d'acheter votre carte dès que possible afin d'éviter toute déception.
2. **Cartes et papiers d'enregistrement** : Lorsque vous vous présenterez au secrétariat, n'oubliez pas d'apporter vos cartes de membre de l'AQHA et de l'AQQH ainsi qu'une copie des papiers d'enregistrement de votre cheval. Le secrétariat fera une copie de ces documents et la conservera pour le reste de la saison.
3. **Test de Coggins**: Pour chaque cheval présent sur le terrain de concours, vous devrez présenter un test de Coggins négatif datant de moins de six mois. L'AQQH se réserve le droit d'expulser du terrain de concours tout cheval contrevenant à cette règle.
4. **Preuve d'éligibilité pour les divisions « novice » et « green »** : Si vous souhaitez concourir dans la division novice et/ou green, il vous faudra également imprimer et amener avec vous les documents attestant de votre niveau et de celui de votre cheval. Vous pourrez obtenir et imprimer gratuitement ces documents sur le site de l'AQHA au [www.aqha.com/services/leveling](http://www.aqha.com/services/leveling).
5. **Paiement**: Une fois que nous aurons reçu tous vos documents, il ne vous restera plus qu'à remplir le formulaire d'inscription et à fournir un chèque au nom de l'AQQH.

Une fois vos inscriptions complétées, il vous est possible d'annuler votre inscription à une épreuve, de vous inscrire dans une épreuve supplémentaire ou de faire un changement de cavalier en utilisant les formulaires appropriés. Afin de nous assurer que nous envoyons les bonnes informations concernant votre participation aux différentes épreuves, des formulaires d'ajout et d'annulation d'inscription sont disponibles au secrétariat. Ces formulaires doivent être complétés et remis aux secrétaires de concours afin d'assurer un bon suivi de votre dossier et la mise à jour de votre facture.

N'hésitez pas à nous consulter si vous avez des questions.

Au plaisir de vous accueillir lors de la prochaine saison de concours!